

## Avis de constitution

### SOCIETE « ATELIER DE SOUDURE ATTINGUE » en abrégé « ATSA »

Siège Abidjan – Yopougon – Attingué, non loin de l'  
usine Brassivoire, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER DE SOUDURE ATTINGUE

» en abrégé « ATSA »

Objet : • La fabrication et le montage d'appareils industriels

- La fabrication des tables en inox
- Le commerce
- La distribution
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

• L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

• L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

• La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

• La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Yopougon – Attingué, non loin de l'usine Brassivoire, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M HIJAZI ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11798 du 18/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70583/GTCA/RC/2024 du 18/11/2024

